

**7) Secteur location de Salles**a) Tarifification salle André Malraux

Les associations locales bénéficient d'une salle (Salle des fêtes ou maison de quartier) gratuitement 1 fois par an pour leur Assemblée Générale et 1 fois par an pour l'organisation d'une manifestation sans entrée payante. Au delà, elles doivent régler la location de la salle selon le tarif en vigueur.

Période/ durée	Catégories usagers	Tarif forfaitaire
		2019
du lundi au jeudi <b>forfait 8 H</b> entre 9 h et minuit <b>(rangement et nettoyage compris)</b>	Associations Combs-la-Villaises	<b>210 €</b>
	Associations Combs la Villaises appliquant une entrée payante *	<b>420 €</b>
	Tout autre bénéficiaire Combs-la-Villais (Particuliers /Entreprises/Syndics et Conseils Syndicaux/etc.)	<b>630 €</b>
	Tout bénéficiaire hors Combs-la-Ville (Associations/Particuliers/Entreprises/Syndics et Conseils Syndicaux/etc.)	<b>860 €</b>

du lundi au jeudi <b>forfait 4 H</b> entre 9 h et minuit <b>(rangement et nettoyage compris)</b>	Associations Combs-la-Villaises	<b>110 €</b>
	Associations Combs-la-Villaises appliquant une entrée payante *	<b>210 €</b>
	Tout autre bénéficiaire Combs-la-Villais (Particuliers /Entreprises/Syndics et Conseils Syndicaux/etc.)	<b>320 €</b>
	Tout bénéficiaire hors Combs-la-Ville (Associations/Particuliers/Entreprises/Syndics et Conseils Syndicaux/etc.)	<b>430 €</b>

du vendredi au dimanche <b>de 9 H à 22 H la journée **</b> <b>ou de 9H à 5H le lendemain</b> <b>ou de 14H à 5H et de 9H à 12H le lendemain</b> <b>(rangement et nettoyage compris)</b>	Associations Combs-la-Villaises	<b>420 €</b>
	Associations Combs-la-Villaises appliquant une entrée payante *	<b>630 €</b>
	Tout autre bénéficiaire Combs-la-Villais (Particuliers /Entreprises/Syndics et Conseils Syndicaux/etc.)	<b>840 €</b>
	Tout bénéficiaire hors Combs-la-Ville (Associations/Particuliers/Entreprises/Syndics et Conseils Syndicaux/etc.)	<b>1 080 €</b>

\*\* Application d'un abattement de 15 % sur le forfait 9 h à 22 h

<b>EVENEMENTS FESTIFS</b> <b>(Mariage, Baptême, Anniversaire)</b> <b>du vendredi 14 H au dimanche 17 H</b> <b>(rangement et nettoyage compris)</b>	Particuliers Combs-la-Villais	<b>1 680 €</b>
	Particuliers hors Combs-la-Ville	<b>2 585 €</b>

Arrhes : 30 %      Frais nettoyage : 55 € / heure

régie : forfait 135 €

office : forfait 115 €

**Forfait pour non respect des horaires : 250 €**

\* La disposition concernant les manifestations avec activités lucratives, droits d'entrée payant ou encaissement d'un droit de place s'applique à tout organisateur, à l'exception des manifestations à caractère caritatif qui pourront en être exemptées **sur examen des dossiers** et à l'exception des manifestations faisant l'objet d'une convention avec la commune mentionnant une disposition contraire.

\* L'organisation des stages, cours ou formation payant(e)s doivent être ponctuel(le)s et limité(e)s à 5 jours par an.

b) *Tarification Maison de Quartier "Le Soleil" (mise à disposition de la cuisine,*

Les associations locales bénéficient d'une salle (Salle des fêtes ou maison de quartier) gratuitement 1 fois par an pour leur Assemblée Générale et 1 fois par an pour l'organisation d'une manifestation sans entrée payante. Au delà, elles doivent régler la location de la salle selon le tarif en vigueur.

Période/ durée	Catégories usagers	Tarif forfaitaire
		2019
du lundi au dimanche <b>forfait de 9 H à 22 H</b> (rangement et nettoyage compris)	Associations Combs-la-Villaises	<b>185 €</b>
	Tout autre bénéficiaire Combs-la-Villais (Particuliers /Entreprises/Syndics et Conseils Syndicaux/etc.)	<b>370 €</b>
	Tout bénéficiaire hors Combs-la-Ville (Associations/Particuliers/Entreprises/Syndics et Conseils Syndicaux/etc.)	<b>570 €</b>
du lundi au dimanche <b>forfait 4 H</b> (rangement et nettoyage compris)	Associations Combs-la-Villaises	<b>100 €</b>
	Tout autre bénéficiaire Combs-la-Villais (Associations/Particuliers/Entreprises/Syndics et Conseils Syndicaux/etc.)	<b>190 €</b>
	Tout bénéficiaire hors Combs-la-Ville (Associations/Particuliers/Entreprises/Syndics et Conseils Syndicaux/etc.)	<b>290 €</b>
<b>EVENEMENTS FESTIFS</b> du vendredi au samedi ou du samedi au dimanche <b>de 9 H à 2 H le lendemain matin</b> (rangement et nettoyage compris)	Particuliers Combs-la-Villais	<b>470 €</b>
	Particuliers Hors Combs-la-Ville	<b>970 €</b>
du lundi au vendredi de 9h à 22h pour les cours, stages, formation payante * (rangement et nettoyage compris)	Associations Combs-la-Villaises dispensant cours, stages, et/ou formation payante (forfait pour 1 stage)	<b>230 €</b>
	Associations Combs-la-Villaises appliquant une entrée payante	<b>310 €</b>

✧ Arrhes : 30 %

✧ Frais nettoyage : 55 € / heure

**Forfait pour non respect des horaires : 100 €**

\* La disposition concernant les manifestations avec activités lucratives, droits d'entrée payant ou encaissement d'un droit de place s'applique à tout organisateur, à l'exception des manifestations à caractère caritatif qui pourront en être exemptées **sur examen des dossiers** et à l'exception des manifestations faisant l'objet d'une convention avec la commune mentionnant une disposition contraire.

\* L'organisation des stages, cours ou formation payant(e)s doivent être ponctuel(le)s et limité(e)s à 5 jours par an.

c) Tarifification Maison de Quartier "Les Quincarnelles"

Les associations locales bénéficient d'une salle (Salle des fêtes ou maison de Quartier) gratuitement 1 fois par an pour leur Assemblée Générale et 1 fois par an pour l'organisation d'une manifestation sans entrée payante.  
 Au delà, elles doivent régler la location de la salle selon le tarif en vigueur.

Période/ durée	Catégories usagers	Tarif forfaitaire
		2019
du lundi au dimanche <b>forfait de 9 H à 22 H</b> (rangement et nettoyage compris)	Associations Combs-la-Villaises	<b>160 €</b>
	Tout autre bénéficiaire Combs-la-Villais (Particuliers /Entreprises/Syndics et Conseils Syndicaux/etc.)	<b>320 €</b>
	Tout bénéficiaire hors Combs-la-Ville (Associations/Particuliers/Entreprises/Syndics et Conseils Syndicaux/etc.)	<b>480 €</b>

du lundi au dimanche <b>forfait 4 H</b> (rangement et nettoyage compris)	Associations Combs-la-Villaises	<b>82 €</b>
	Tout autre bénéficiaire Combs-la-Villais (Associations/Particuliers/Entreprises/Syndics et Conseils Syndicaux/etc.)	<b>160 €</b>
	Tout bénéficiaire hors Combs-la-Ville (Associations/Particuliers/Entreprises/Syndics et Conseils Syndicaux/etc.)	<b>240 €</b>

du lundi au vendredi de 9h à 22h pour les <b>cours, stages, formation payante *</b> (rangement et nettoyage compris)	Associations Combs-la-Villaises dispensant cours, stages, et/ou formation payante (forfait pour 1 stage)	<b>230 €</b>
	Associations Combs-la-Villaises appliquant une entrée payante	<b>310 €</b>

❖ Arrhes : 30 %

❖ Frais nettoyage : 55 € / heure

**Forfait pour non respect des horaires : 100 €**

\* La disposition concernant les manifestations avec activités lucratives, droits d'entrée payant ou encaissement d'un droit de place s'applique à tout organisateur, à l'exception des manifestations à caractère caritatif qui pourront en être exemptées **sur examen des dossiers** et à l'exception des manifestations faisant l'objet d'une convention avec la commune mentionnant une disposition contraire.

\* L'organisation des stages, cours ou formation payant(e)s doivent être ponctuel(le)s et limité(e)s à 5 jours par an.

d) Tarification salles Centre culturel Beausoleil

Catégories usagers	Type de local	Tarif Mensuel
		2019
Associations départementales disposant de locaux à usage exclusif (participation aux frais de fonctionnement et d'entretien des locaux)	Pour des locaux d'une superficie comprise entre 50 et 70 m <sup>2</sup>	<b>101,57 € / mois</b>
	Pour des locaux d'une superficie comprise entre 25 et 50 m <sup>2</sup>	<b>50,79 € / mois</b>

e) Caution obligatoire pour la location de la salle André Malraux et des Maisons de Quartier (Tous preneurs)

	1 <sup>er</sup> janvier 2019		
	1 <sup>er</sup> chèque : Caution pour dégradations	2 <sup>nd</sup> chèque : Caution pour annulation tardive	TOTAL CAUTION
Réservation sans régie	<b>385 €</b>	<b>170 €</b>	<b>555 €</b>
Réservation avec régie	<b>590 €</b>	<b>260 €</b>	<b>850 €</b>
Réservation de maison de quartier	<b>150 €</b>	<b>80 €</b>	<b>230 €</b>

=> Quel que soit la date ou le délai écoulé entre le contrat et la prestation